

La consigne est de retour

Pour la seconde fois en moins d'un an, le domaine Le Reïre a accueilli sur ses terres les représentants du Sived⁽¹⁾, l'association Ecoscience Provence et de nombreux producteurs et commerçants engagés. Encore balbutiant en 2010, le programme « consigne des bouteilles en verre » a été officiellement lancé ce mardi. Un dispositif de collecte jadis usité en France, mais tombé en désuétude aujourd'hui.

Même les grandes surfaces

Plusieurs viticulteurs de Provence verte ont décidé de le mettre en place dans leur domaine. Parmi eux : La Gayolle, Nestuby, le Clos du Pavillon, le Vignaret et le Reïre de Gérard Dauvergne. Sans oublier le magasin Super-U de Rocbaron, qui commercialise les cuvées du domaine Roquier. D'autres producteurs de la région devraient bientôt les imiter. A l'image de dix-sept caves coopératives des Bouches-du-Rhône, regroupant plus de mille sept cents exploitants. En présence de Nadine Pouillard et d'André Guiol, respectivement directrice générale et président du Sived; de Michel Gros, maire de La Roquebrussanne et des élus de nombreuses communes alentour, Yves Ekila, ingénieur chargé de projets à Eco-



André Guiol, président du Sived et Michel Gros, maire de La Roquebrussanne, montrent l'exemple. (Photo J. H.)

science Provence, a rappelé le fonctionnement et bien sûr les enjeux de cette initiative environnementale. Gageons que nos éco-vignerons feront des émules et que moult consommateurs joueront eux aussi le jeu. Alors à vos consignes!

JAMES HUET

1. Syndicat intercommunal pour la valorisation et l'élimination des déchets.

Savoir +

www.commerce-engage.com/consigne

Comment ça marche?

1. Après l'achat d'une bouteille portant le pictogramme consigne, la ramener au domaine rapporte 0,20 euro. Par le biais d'une carte de fidélité, et à partir de 25 consignes, une bouteille de vin est offerte.
2. Les bouteilles collectées sont stockées dans des box métalliques entreposés au domaine.
3. Une fois les box remplis, une centrale de lavage se charge du transport, du nettoyage et de la livraison des bouteilles, qui seront bientôt réintroduites dans les réseaux de distribution.